



Le Conseil Départemental de l'Isère & BEAUREGARD Formation vous convient à une journée d'étude organisée conjointement :

- *Les mineurs non accompagnés, situation Nationale et Départementale*
- *la loi du 14 mars 2016, relative à la protection de l'enfance ses incidences sur l'accompagnement des jeunes par les travailleurs sociaux et la nécessité de la formation continue*

Le Mardi 27 Février 2018

**A partir de 9 heures à la salle Edmond Vigne 23 rue des Alpes 38600 FONTAINE
(Tram Charles Michels)**

**Avec la participation exceptionnelle de Mme Geneviève AVENARD Défenseure des enfants
(Adjointe de Mr Jacques TOUBON Défenseur des droits)**

9 h 30 : Accueil par Mr Jacques GUILLAUD Président de l'association BEAUREGARD

Ouverture par Mme Sandrine MARTIN GRAND Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Isère

10 H 00 : Intervention de Mr Hugues DUMORTIER Coordonnateur Protection de l'Enfance Responsable Pole MNA pour le département

Intervention de Mme Geneviève AVENARD la question des MNA au niveau national et préconisations du Défenseur Des Droits.

Débat avec la salle

Pause déjeuner

14 H 00 : Intervention de Mme Geneviève AVENARD Défenseure des enfants à propos des effets de la loi du 14 mars 2016 sur l'évolution de la protection de l'enfance

15 h 00 : Présentation des formations BEAUREGARD, en référence aux exigences de la loi du 14 mars 2016 complétant la loi du 5 mars 2007.

16h : Conclusions par Mme Sandrine MARTIN-GRAND Vice Présidente du Conseil Départemental de l'Isère

*Merci de confirmer votre présence avant le **10 Février 2018** au 04 76 96 87 17 ou par mail à siege@beauregard.asso.fr*
